

## Compte rendu du conseil municipal du 02/06/2015

Début de la séance à 20h30

Présents : Didier Sarciat, Jean Michel Yvora, Monique Claverie, Eric Bertran, Yvon Loubelle, Gérard Broccoli, Eric Larroquette, Marilyne Lassalle, Lilian Capéra, Sandrine Lozinguez, Yoanna Plachot

Absents excusés : Pierre Lasserre, Dominique Fialon

Absent : Francis Planté

Secrétaire de séance : Monique Claverie

### Ordre du jour :

#### **Démission du 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire.**

Madame Yoanna Plachot rapporte au conseil que Madame Isabelle Chuiton aurait été influencée à démissionner suite à la demande de choisir de Monsieur Didier Sarciat Maire de Saubusse entre Mairie et Association.

Monsieur Le Maire précise à l'assemblée qu'il n'a à aucun moment demandé un choix à Madame Chuiton, il a mis en garde par courrier à tout son conseil sur le fait qu'il puisse y avoir conflit d'intérêts entre la mairie et les associations. (lettre ci-jointe)

Mme Yoanna Plachot fait part de son inquiétude de la gestion de l'école en l'absence de Mme Chuiton et de sa réflexion sur son éventuelle démission. Le conseil l'en dissuade en lui apportant son soutien et en lui demandant un investissement plus modéré dans son rôle à la commission école.

Suite au débat M. Le Maire propose à l'assemblée la délibération de modification du nombre d'adjoints après avoir demandé si un conseiller souhaitait présenter sa candidature en rappelant toutefois le rôle et l'implication que cela nécessiterait. Aucune candidature n'a été proposée.

Le conseil délibère à l'unanimité sur le nombre de 3 adjoints.

#### **DIA :**

##### **DPU parcelles section D n°839, Lieu-dit « Plein Sud » d'une surface de 694m<sup>2</sup>**

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide que la commune n'exerce pas son droit de préemption urbain sur le bien cité en référence.*

##### **DPU parcelles section B n°241, 243, 306, 308, Lieu-dit « Lacave » d'une surface de 868 m<sup>2</sup>**

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide que la commune n'exerce pas son droit de préemption urbain sur le bien cité en référence.*

##### **DPU parcelles section B n°289, Lieu-dit « Lacave » d'une surface de 542m<sup>2</sup>**

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide que la commune n'exerce pas son droit de préemption urbain sur le bien cité en référence.*

## DIVERS :

Nouveaux Horaires Mairie et Agence Postale suite a un sondage de fréquentation sur 3 semaines; afin d'optimiser le temps de travail administratif de nos secrétaires il est proposé le changement des horaires Mairie et Poste à partir du Lundi 15 Juin 2015.

<b>Mairie</b>		<b>Agence Postale</b>	
Lundi 13h30 à 17h45		lundi 13h30 à 16h30	
mardi 13h30 à 17h45		Mardi 9h15 à 11h45	
Mercredi 9h à 12h		Mercredi 13h30 à 16h30	
Jeudi 13h30 à 17h45		Jeudi 13h30 à 16h30	
Vendredi 13h30 à 17h45		Vendredi 9h15 à 11h45	

### \* **Distribution de sacs poubelles :**

à compter du 09 juin 2015. Les dates et horaires seront disponibles en Mairie et sur le site de la commune. A partir de 2016 le SITCOM ne fournira plus les sacs poubelles.

### \* **Contrat Bail à ferme Grand Houn**

**Madame Genéze** voudrait un document officiel mentionnant : accès, réseaux, achat de terrain ... un document est en voie de réalisation par l'ADACL et lui sera proposé à la signature devant notaire.

### \* **Projet Photovoltaïque**

Nouveau projet sur la parcelle du hangar communal (situé au cimetière)  
Projet de 2 Hangars de 150M<sup>2</sup> et la pose de 3 couvertures Photovoltaïques permettant l'autofinancement du projet sur 15 ans en attente de l'accord d'un prêt bancaire difficile à obtenir en raison de notre autofinancement très faible.

Le toit du hangar communal doit être déshabillé de ses tôles amiantes avant le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Demande de candidature pour poste au syndicat d'initiative saison 2015 le poste reste vacant par Madame Elise Mouscardes; La proposition de Lucia Lassalle Sibusate étudiante en Langue (Anglais, Espagnol) est faite, rendez-vous lui sera demandé pour CV et disponibilité.

La Ligue des landes demande la mise à disposition du trinquet et fronton pour le stage "Vacances Pelote" de cet été du 5 au 11 juillet 2015.

Les jours et heures souhaités sont les 7, 8, 9, 10 juillet de 9 h à 12 h.

Le CM donne son accord pour le prêt gratuit de nos installations.

Le Conseil Municipal souhaiterait créer un marché d'été du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août tous les 15 jours le mardi soir avec une animation.

Des tuiles seraient à remettre en place sur le clocher. Un devis sera demandé à une entreprise qualifiée.

FESTIVADOUR demande l'usage de la cour de l'école.

### **Les dates à retenir :**

. 14 juin : Finale pelote Main nue Jeunes

. 19 - 20 - 21 juin : Fêtes Patronales

Clôture de la séance à 0h20